

TABLE DES MATIÈRES

<i>Introduction</i>	7
<i>Prologue</i>	11

Première partie

CLAIRVAUX, UNE PRISON FACE À LA GUERRE

CHAPITRE I : UNE CENTRALE EN ALERTE	17
I. LA PRISON MOBILISÉE	17
<i>La défense passive</i>	17
<i>L'encadrement : du manque à l'expédient</i>	20
<i>Des espions à Clairvaux</i>	24
II. LA DIFFICILE GESTION DU QUOTIDIEN	34
<i>Un retour à la normale ?</i>	34
<i>Loger, nourrir et occuper les prisonniers</i>	36
CHAPITRE II : UNE CENTRALE DANS LA TOURMENTE ...	45
I. CLAIRVAUX : UNE PRISON ALLEMANDE ?	45
<i>Une occupation des prisons</i>	45
<i>Des peines nombreuses mais « courtes »</i>	47
<i>Une garde assurée par les Français</i>	49
II. DE LA LOGIQUE D'EXCLUSION... ..	52
<i>L'internement administratif : un mécanisme</i> <i>légal d'exclusion ?</i>	52
<i>Des détenus « embarrassants »</i>	56
<i>Un quotidien délicat à gérer</i>	58
<i>De bien maigres compensations</i>	62
<i>Vers d'autres cieux...</i>	67

III. ... À LA VOLONTÉ D'ÉLIMINATION	76
<i>Les fusillés de Clairvaux : 1942, l'année terrible</i> ...	76
<i>Clairvaux : une étape vers la déportation</i>	92
CHAPITRE III : UNE CENTRALE EN RÉSISTANCE	107
I. UN PERSONNEL SOUS TENSION	107
II. RÉSISTANCE OU RÉVOLTE : L'ÉMEUTE DE JUILLET 1944	112
III. ENTRE RÉSISTANCE ET COLLABORATION :	
QUELQUES DESTINS	117
<i>Des agents résistants</i>	117
<i>Une épuration « sauvage » ?</i>	121

Deuxième partie

CLAIRVAUX, PRISON DE L'ÉPURATION

CHAPITRE IV : LA CENTRALE À PARTIR DE 1945	129
I. TISSUS ET COMPAGNIE	131
II. LE PROBLÈME CRUCIAL DE LA NOURRITURE	133
III. TRAVAIL OU CHÔMAGE ?	135
IV. RÉVOLTES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES	138
CHAPITRE V : QUELQUES PROFILS DE DÉTENUS	
« ORDINAIRES »	157
I. L'ÉPURATION DANS LES MILIEUX POPULAIRES	158
II. L'ÉPURATION DANS LA POLICE	163
CHAPITRE VI : PETITES ET GRANDES PLUMES	
DE LA COLLABORATION	171
I. LA VIEILLE GARDE DE L'EXTRÊME DROITE :	
CHARLES MAURRAS ET MAURICE PUJO	171
<i>Des détenus peu banals</i>	171
<i>L'état de santé de Maurras</i>	
<i>dans les premiers temps de sa détention</i>	173
<i>Une pugnacité intacte</i>	175

<i>Un détenu privilégié ?</i>	178
<i>Des moments toutefois plus « tendus »</i>	184
<i>Détenu de Clairvaux hors les murs</i>	186
<i>Fin de détention dans l'Aube</i>	190
II. LES JOURNALISTES DE <i>JE SUIS PARTOUT</i>	192
<i>Pierre Vitoux</i>	193
<i>Pierre-Antoine Cousteau et Lucien Rebatet</i>	196
III. LES AUTRES OFFICIANTS DE LA PRESSE	
COLLABORATIONNISTE	228
<i>Camille Fégy</i>	229
<i>André Dulion de Laumois</i>	232
<i>Christian de La Mazière</i>	234
IV. DES ÉDITEURS ÉGALEMENT... ..	237
<i>Jacques Bernard</i>	238
<i>Gabriel Jeantet</i>	240
V. DES « DOCTRINAIRES » ENFIN : PAUL GUIRAUD	242
CHAPITRE VII : SERVITEURS DE VICHY À CLAIRVAUX ...	255
I. LES AMIRAUX ESTEVA ET DE LABORDE	255
II. XAVIER VALLAT	262
III. PAUL MARION	270
IV. FRANÇOIS CHASSEIGNE	274
V. JACQUES BENOIST-MÉCHIN	277
Conclusion	289
ANNEXES	293
BIBLIOGRAPHIE	299
INDEX DES NOMS PROPRES	309

Introduction

27 août 1808 : telle est bien la date qu'il convient de faire figurer sur l'acte de naissance de la prison de Clairvaux car, ce jour-là, le gouvernement français rachète l'ancienne abbaye pour la destiner à un enfermement d'un autre genre.

En effet, un décret impérial a décidé d'en faire — comme ses consœurs d'Eysses ou Fontevraud — une maison centrale d'arrondissement, c'est-à-dire un lieu d'incarcération destiné à recevoir des détenus de départements des alentours, neuf en l'occurrence : les Ardennes, l'Aube, la Côte-d'Or, la Haute-Marne, la Marne, la Meuse, la Nièvre, la Saône-et-Loire et l'Yonne. Mais il y a beaucoup à faire dans ces vastes bâtiments : le 2 novembre 1789, après que la Révolution française a mis un terme définitif à près de sept siècles d'histoire religieuse en la déclarant bien national, l'abbaye fondée par Bernard de Fontaine est passée de main en main pour abriter différentes activités et industries, lesquelles ne l'ont pas laissée indemne. Or, il s'agit à présent de mettre en place — et vite — un dépôt de mendicité et une prison.

De fait, la lutte contre le vagabondage s'impose comme l'une des priorités de Napoléon I^{er}, et il faut parallèlement arranger des locaux pour des prisonniers des deux sexes, dont les peines s'avèrent en outre de nature très diverse. Et c'est de retards en ajournements variés que les choses se précisent : le dépôt de mendicité est opérationnel dès avril 1809, mais il faudra attendre la fin des désordres causés par les invasions guerrières de 1814-1815 pour que l'on puisse finalement installer dans les murs les détenus qui vont bientôt affluer en masse.

Tandis que l'on réalise alors des travaux considérables dans le grand cloître de cinquante-deux mètres de côté — l'ancienne demeure des moines du XVIII^e siècle — pour y placer les détenus criminels, les correctionnels des deux sexes sont répartis dans le bâtiment des convers, seul vestige de l'époque de Bernard de Clairvaux. Et en 1817, la maison centrale est finalement opérationnelle. Au bout du compte, pour privilégier la séparation des sexes plutôt que celle des catégories pénales, on a décidé que « la grande détention » située dans le cloître accueillerait les hommes correctionnels et criminels, tandis que le lieu autrefois réservé aux convers serait dévolu aux femmes et fillettes. Les garçons mineurs de moins de seize ans, quant à eux, auront à leur disposition un lieu approprié en 1825, dans les anciennes écuries du père abbé.

Il s'agit là d'un dispositif qui va perdurer durant une bonne partie du XIX^e siècle, à quelques ajustements près, du moins jusqu'au départ des femmes. Effectivement, à compter de 1858, la maison centrale de Clairvaux n'accueillera plus que des détenus masculins, ce qui est toujours le cas aujourd'hui.

Cette histoire de la plus grande prison de France au XIX^e siècle, qui a trouvé sa place dans un précédent ouvrage *, nous a véritablement fait découvrir un site, mais bien plus que cela. Le travail sur les archives, on le sait, a cet incroyable pouvoir d'entrouvrir les portes du temps sur d'autres vies, d'autres modes de pensée, et lorsque les documents liés à la Seconde Guerre mondiale ont été consultables aux Archives départementales de l'Aube (A.D.A.), début 2016, l'envie était déjà fortement ancrée de poursuivre notre travail d'investigation sur ce lieu, singulier à bien des égards.

Mais pourquoi la période liée à ce conflit a-t-elle particulièrement retenu notre attention ? Outre un intérêt très largement partagé pour cet événement qui soulève encore tant de passions dans notre société, ce sont tout simplement des observations successives sur le terrain qui nous ont d'abord amenés à nous interroger : ainsi par exemple, en visitant l'ancien cimetière des détenus situé non loin de la prison, n'avions-nous pas manqué de remarquer la clairière voisine, occupée

* Dominique Fey et Lydie Herbelot, *Clairvaux, vies emmurées au XIX^e siècle*, TheBookEdition, Lille, 2013.

par un émouvant monument aux fusillés. Qui étaient ces hommes ? Quels liens avaient-ils entretenus avec la maison centrale ? Qui les avait condamnés à mort, et pourquoi ?

À cela sont venus s'ajouter certains noms de personnalités, plus ou moins précisément associés à cette histoire carcérale. Par le passé, Clairvaux n'avait certes pas manqué de retenir en son sein des politiques fameux tels que Blanqui ou Kropotkine, mais comment Hervé Bazin, Pierre Daix, Charles Maurras ou le frère aîné du commandant Cousteau avaient-ils pu se retrouver en ce même endroit ? Voilà quelques-unes des questions qui nous ont incités à nous plonger dans une matière archivistique aussi abondante que passionnante, et cela permet à tout le moins de comprendre les bornes temporelles annoncées par notre sous-titre : 1937 constitue effectivement les prémices de la guerre, ses préparatifs à Clairvaux, les premiers espions incarcérés pour leur inféodation à l'Allemagne nazie, tandis que 1953 correspond à la dernière grande amnistie qui libère à peu près tous les détenus condamnés par les cours de justice de l'épuration. Entre les deux ? Des centaines de vies bouleversées par cette conflagration mondiale, dont la violence est perceptible dans les lettres des prisonniers aussi bien que dans les décisions de l'État telles qu'elles peuvent se lire dans les documents administratifs.

Toutefois, travailler la matière des archives revient souvent à mener une enquête, et donc à se retrouver confronté aux mêmes joies et difficultés que l'enquêteur. Souvent, on découvre des renseignements précieux, voire exceptionnels, mais ce n'est pas toujours le cas. Ainsi, pour ce qui concerne en particulier les années 1943 et 1944 à Clairvaux, les documents sont-ils peu nombreux. Les données concernant la vie quotidienne des détenus ou les relations de l'administration française avec les autorités allemandes s'avèrent par conséquent lacunaires. Comment cela s'explique-t-il ? On ne peut qu'émettre des hypothèses. On sait, par exemple, qu'en novembre 1949 un incendie a ravagé un bâtiment qui abritait des écrits relatifs aux détenus et à la vie de la maison centrale : cela peut en partie expliquer la disparition de certains éléments ; d'autres liasses, au moment de leur versement aux A.D.A., se trouvaient dans un si piteux état de conservation qu'il n'a pas été possible de les réhabiliter pour les présenter au public ; d'autres enfin

ont tout simplement « disparu » : l'occupant allemand a-t-il pu en emporter une partie au moment de son départ, en 1944 ? Quelques passionnés d'Histoire vivant sur place n'auraient-ils pas pu emporter tel feuillet, tel plan en souvenir ? Ce n'est pas impossible non plus, car on a vu surgir, à l'occasion, une lettre ou une photographie qui aurait dû figurer aux archives, mais qui se trouvait entre des mains privées. Pour pallier certains de ces manques, il a pu nous arriver de faire appel à des témoignages écrits ou oraux, et toujours en le signalant.

Les choses sont beaucoup plus simples pour l'après-guerre, une fois la prison de Clairvaux devenue un centre spécialisé dans l'incarcération des épurés. De fait, les dossiers des concernés sont globalement très bien fournis et permettent plus facilement de reconstituer le parcours carcéral — parfois complexe — de beaucoup d'entre eux. Si nous avons fait le choix de préserver l'anonymat de la grande masse des hommes jugés coupables de compromissions avec l'ennemi, nous avons en revanche exploité nommément et plus précisément les dossiers de personnalités condamnées pour faits de collaboration. Lesdits dossiers se sont en effet avérés passionnants à plus d'un titre : outre les documents de justice qui rappellent bien souvent les grandes lignes du procès de l'accusé et les autres prisons qu'il a pu connaître avant Clairvaux, on y trouve également des lettres, voire des objets personnels, qui en disent beaucoup sur la personnalité, la psychologie, l'état d'esprit de leur auteur ou de leur destinataire. Ces éléments restés au dossier ont-ils été victimes de la censure de l'administration pénitentiaire, comme cela pouvait bien sûr arriver ? Ont-ils été oubliés par leur propriétaire au moment de sa levée d'écroû ? Il n'est pas toujours possible de le dire, mais le fait est que leur présence est d'un intérêt majeur pour la compréhension d'un parcours de vie, sans oublier les documents plus strictement administratifs qui peuvent aussi révéler les liens qui se nouaient entre le détenu et le directeur, par exemple.

À l'heure où se trouve annoncée pour 2022 la fermeture de la maison centrale de Clairvaux, nous formons le vœu que cet ouvrage contribue — bien modestement — à rappeler la formidable richesse de ce lieu carcéral en matière d'humanité et d'histoire(s).

Prologue

14 juin 1940, 9 h 30 : maison centrale de Clairvaux

Un bruit de moteur inhabituel se fait entendre au-dessus des bâtiments. Tout se fige dans l'angoisse. Seuls les murs d'enceinte, séculaires, semblent trembler sur leur base. Un bruit assourdissant éclate, bientôt suivi de gerbes de terre et de pierre. Cinq explosions succèdent à la première, frappant comme à l'aveugle. Mais déjà, les avions allemands se sont éloignés. Passé le moment de stupeur, on s'efforce de cerner l'étendue des dégâts : sur le plan matériel, rien de sérieux ; mais côté humain, ce sont les corps de cinq détenus que l'on relève des gravats¹.

Même jour, l'après-midi : même endroit

Les nouvelles vont de mal en pis. Le bombardement n'était que le prélude à l'arrivée des troupes allemandes, et les blindés du général Guderian foncent sur Bar-sur-Aube. Dans le nord du pays, certaines prisons — comme celles de Loos — sont en partie détruites, ou menacées de l'être. La panique s'empare de l'administration afférente comme du reste du pays : c'est le début de l'« exode pénitentiaire² », qui va jeter sur les routes des centaines de détenus, dans un indescriptible désordre. À Clairvaux, le directeur Joseph Buchou reçoit lui aussi l'ordre d'évacuer la centrale, et ce sont près de 800 prisonniers, un simple baluchon sous le bras, qui voient les portes s'ouvrir devant eux. Direction : Châtillon-sur-Seine, en vue de des-

endre vers Dijon. Mais curieusement, le directeur, lui, s'engage en voiture sur la route qui rejoint Nevers.

17 juin 1940, Decize (Nièvre)

Un corps gît dans un champ, non loin de la route. La gorge a été tranchée, les poignets sont couverts d'entailles. Confiée à un médecin légiste, la dépouille mortelle subit un examen approfondi. L'identité une fois établie, le praticien estime l'hypothèse du suicide plausible, en dépit d'un procédé d'égorgement pour le moins inhabituel : le malheureux Buchou — car c'est bien de lui qu'il s'agit — se serait donné la mort, en proie à de violents remords. En effet, accablé de reproches par le collaborateur parti avec lui, il se serait rendu compte de son impéritie dans la gestion de ce moment de crise. Comment a-t-il pu laisser partir seuls tous ces prisonniers dont il avait la responsabilité, beaucoup en ayant profité pour filer ? Plongé dans l'angoisse, il aurait, à diverses reprises, téléphoné dans plusieurs villes pour savoir si l'on avait vu passer des colonnes de détenus. Les réponses, toutes négatives, l'auraient alors amené à accomplir le geste fatal. Toutefois, ses poches ont été retrouvées vides. Alors, suicide suivi d'un vol, à mettre sur le compte de détresseurs de cadavres, fort nombreux en ces temps de chaos ? Affreux assassinat ?

24 novembre 1940, journal Le Petit Parisien

« L'enquête menée par le parquet de Nevers sur la mort brutale du directeur de la maison centrale de Clairvaux, M. Joseph Buchou, va-t-elle aboutir à une nouvelle histoire de colonne tragique rappelant en plus d'un point celle de la prison du Cherche-Midi ? On peut d'ores et déjà le craindre.

Le certain est que le cadavre du malheureux fonctionnaire a été découvert le 17 juin à Decize dans la Nièvre, sur le chemin de l'exode, et que les premières constatations faites — gorge ouverte d'un coup de rasoir, poignets tailladés — justifiaient assez une ins-

truction judiciaire qui, depuis cinq mois, pour secrète qu'elle ait été tenue, n'a pas été sans bouleverser profondément les quelques témoins de cette dramatique affaire³. »

L'enquête, ouverte en juillet, s'achève en décembre, reprenant la première conclusion émise par le médecin légiste. Et très vite, la mort du directeur, aussi horrible soit-elle, passe au second plan, enterrée par les événements dramatiques qui s'abattent sur la France.

Clairvaux, comme l'ensemble du pays, va devoir affronter les affres de la guerre.

NOTES

1. Ces derniers sont inhumés sur place le surlendemain à côté de l'hôpital de la prison par les rares personnels encore présents.

2. Expression empruntée à Pierre Pédrón, *La Prison sous Vichy*, les Editions de l'Atelier, Paris, 1993.

3. *Le Petit Parisien*, 24 novembre 1940.